

## **Poste au conseil d'administration provincial**

La personne élue au conseil d'administration provinciale représentera la province du Québec :

- Sera élu pour un mandat de 2 ans (mai 2019 à mai 2021)
- Le bilinguisme est un atout important (anglais-français)
- Devra assister aux rencontres avec le conseil d'administration de l'AISOC en formule ZOOM ou en présence selon les demandes
- Devra assister en formule ZOOM au conseil d'administration CIISOQ pour faire un suivi des dossiers AISOC qui concerne la CIISOQ (20-30 min. environ 8 réunions par année) et fournir un rapport écrit sur les activités de l'AISOC après chacune des rencontres.
- La langue française devra être une préoccupation première au sein de l'AISOC
- Promouvoir les normes en français et sa publication
- Représenter les intérêts de la CIISOQ auprès de l'AISOC
- Sera une personne-ressource pour faire le lien entre les 2 organisations
- La couverture des dépenses ou frais sont à la charge de l'AISOC si nécessaire
- La personne est un représentant de l'AISOC qui représente la CIISOQ

Kathia Desbiens  
Présidente CIISOQ 2018-2020